



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 18 JUIN 2020 à 18H30**

**Étaient présents :** Mme Pascale BADIN, Présidente de séance, M. Alain CHMILEWSKY, Mme Sophie LIBERT, M. Jean Paul MAIRE, Mme Cathy DAY, M. Paul MASSOT, Mme Nathalie DUPIN, M. Olivier FASSION, Mme Claire BADIN, M. Thierry BAS, Mme Christel ICHIR, Mme Blandine DESTOMBES, M. Romain CANETTO, Mme Jacqueline CHMILEWSKY.

**excusé :** M. Florent STROESSER ayant donné pouvoir à M. Jean Paul MAIRE.

**Ordre du jour**

- 1) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2) Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 26 mai 2020,
- 3) Information des actes administratifs signés par le Maire
- 4) Informations relatives à l'urbanisme
- 5) Tirage au sort jury d'assises 2020 d'après la liste électorale
- 6) Délibération pour vote des taux d'imposition des 2 taxes directes locales
- 7) Délibération pour établir la liste de la Commission Communale des Impôts Directs proposition d'une liste
- 8) Délibération pour désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offres
- 9) Délibération pour fixer le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS
- 10) Délibération pour élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS
- 11) Délibération pour élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)
- 12) Délibération pour désignation des représentants de la Commune au Syndicat Mixte de la Bourbre (SMABB)
- 13) Délibération pour désignation des représentants de la Commune au Syndicat Territoire d'énergie Isère ( ex. Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI))
- 14) Délibération autorisant renouvelant le contrat d'un agent en accroissement temporaire d'activité
- 15) Délibération pour verser une subvention exceptionnelle à l'association Meyrié gym forme
- 16) Questions diverses  
Présentation du groupe de travail *développement durable*



## 1. Secrétaire de séance : Alain CHMILEWSKY

2. Approbation du procès verbal de la séance du 26 mai 2020 : adopté à l'unanimité,

## 3. Information des actes administratifs signés par le Maire :

Vu les articles L2122-22 et L2122-23 du code général des collectivités territoriales, par délibération n°20200526MDEL11 du 26 mai 2020, le conseil municipal a consenti au Maire certaines délégations.

Mme le Maire informe l'assemblée des décisions qu'elle a prises (n° 13 à 14) Elle donne également lecture des décisions prises par le précédent maire, M. Eugène REY (n°08 à 12)

N° décision	Objet	entreprise	Montant
2020-08	Rédaction 8 actes administratifs afin de créer une voie de cheminement piéton le long de la rue "Vie dessous"	Sté A ET F	350,00 € HT par acte + frais actes hypothécaires, taxes publication, contributions
2020-09	mise à disposition terrain de basket et accès aux vestiaires aux fins de représentation d'un spectacle	CAPI	gratuité
2020-10	convention d'occupation précaire parcelles B 705 - 225 m <sup>2</sup> - 1 an à compter du 01/01/2020,	ACCA	gratuité
2020-11	adhésion au groupement de commande pour l'achat de masques individuels réutilisables à usage des professionnels en contact avec le public	Coordonnateur CAPI	
2020-12	adhésion au groupement de commande pour l'achat de masques individuels réutilisables à usage des professionnels en contact avec le public	Coordonnateur COMMUNE DE BOURGOIN JALLIEU	
2020-13	bail de location logement maison fassion T4 72 m <sup>2</sup>	Mme Isabelle BESSE	LOYER 491,11 € et 27,00 € charges mensuels
2020-14	bail de location logement maison jacquier T3 63 m <sup>2</sup>	Mme Lucia GUYLAIN-BAVEREY	LOYER 409,35 € et 20 € charges mensuelles

#### **4. Informations relatives à l'urbanisme**

Mme Sophie LIBERT informe l'assemblée des autorisations d'urbanisme prises depuis la séance du 17 février 2020.

#### **5. Tirage au sort jury d'assises 2020 d'après la liste électorale**

Vu la circulaire de M. le Préfet du 26 mai 2020, arrêté n° 38.2020.05.25.004, le tirage au sort de trois noms a été fait en début de séance, d'après la liste électorale.

#### **6. Délibération pour vote des taux d'imposition des 2 taxes directes locales**

M. Jean Paul MAIRE, adjoint en charge des finances présente la situation des recettes de la commune. Il constate la baisse continue des recettes fiscales et des dotations de l'Etat depuis 5 ans. Il rappelle à l'assemblée que la suppression de la taxe d'habitation est en cours et indique que l'allocation de compensation est figée par rapport aux montants perçus en 2019.

Il annonce au conseil municipal que les taux d'imposition n'ont pas augmenté depuis 10 ans et que la diminution en cours des annuités d'emprunts, ne générera une nouvelle capacité d'autofinancement pas avant 2 ou 3 ans.

Les conséquences financières du COVID 19 sont importantes dès cette année (perte de recettes loyers, cantine garderie... et dépenses supplémentaires équipements divers).

Le produit fiscal par habitant est très largement en dessous de la moyenne des communes. Dans ce contexte général, réduire sensiblement cet écart est un réel enjeu. S'il est vrai qu'une majoration du taux de foncier bâti génère une légère augmentation d'impôt pour les propriétaires, il ne remet pas en cause le gain, non négligeable, de taxe d'habitation pour chaque habitant.

M. Jean Paul MAIRE présente ensuite à l'assemblée une simulation de différents taux avec l'estimation des recettes équivalentes et rappelle que sans recettes nouvelles, il sera très difficile pour le conseil municipal de mettre en œuvre des programmes d'investissement.

Après discussions et débat, Mme le Maire soumet au vote le taux d'imposition des deux taxes directes locales, elle propose de porter le taux de la taxe sur le foncier bâti à 26,13 % et de ne pas augmenter la taxe sur le foncier non bâti et, en conséquence, de laisser le taux à 57,28 %.

#### **Vote de l'assemblée :**

**taxe sur le foncier bâti : 26,13 % votée avec 13 voix POUR et 2 voix CONTRE**

**taxe sur le foncier non bâti : 57,28 % voté avec 15 voix POUR**

#### **7. Délibération pour établir la liste de la Commission Communale des Impôts Directs proposition d'une liste**

L'article 1650 du Code Général des Impôts institue dans chaque commune une Commission Communale des Impôts Directs.

La nomination des membres de cette Commission, qui comprend, outre le Maire ou l'Adjoint Délégué qui en assure la présidence, six commissaires titulaires et six commissaires suppléants dans les communes de moins de 2000 habitants, doit avoir lieu après le renouvellement général des conseils municipaux.

Ces commissaires sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux, sur proposition du Conseil Municipal.

La liste retenue qui doit être présentée en partie double, comprend des contribuables qui doivent :

- ✓ être de nationalité française ou ressortissants d'un état membre de l'union européenne
- ✓ avoir au moins 18 ans,
- ✓ jouir de leurs droits civils
- ✓ être inscrits aux rôles des impôts directs locaux dans la commune
- ✓ être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la Commission,

En conséquence, Mme le Maire propose à l'agrément du Conseil municipal la présente liste de vingt quatre contribuables sur lesquels portera le droit de nomination de Monsieur le Directeur des Services Fiscaux.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

## **8. Délibération pour désignation des membres à la Commission d'Appel d'Offres**

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales, Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret.

Il convient de précéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires ;

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 3 membres du conseil municipal élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.

Après appel de candidature, une seule liste est présentée

Sont candidats au poste de titulaire : M. Jean Paul MAIRE, M. Alain CHMILEWSKY, Mme Sophie LIBERT

Sont candidats au poste de suppléant : M. Thierry BAS, Mme Claire BADIN, Mme Blandine DESTOMBES

**Sont élus à l'unanimité membres de la Commission d'Appel d'Offres :**

<b>PRÉSIDENTE</b>	<b>Mme Pascale BADIN</b>
<b>TITULAIRES</b>	<b>M. Jean Paul MAIRE, M. Alain CHMILEWSKY Mme Sophie LIBERT</b>
<b>SUPPLÉANTS</b>	<b>M. Thierry BAS Mme Claire BADIN Mme Blandine DESTOMBES</b>

## **9. Délibération pour fixer le nombre des membres du Conseil d'Administration du CCAS**

Mme le Maire expose à l'assemblée que le Conseil d'Administration du CCAS est composé du Maire qui en assure la présidence et en nombre égal de membres élus et de membres nommés, avec un maximum de 8 membres de chaque.

Les membres nommés doivent représenter des associations familiales, de retraités, de personnes âgées, personnes handicapées, ou œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal fixe à 4 le nombre d'administrateurs élus du CCAS et à 4 le nombre d'administrateurs nommés du CCAS.**

## **10. Délibération pour élection des membres du Conseil d'Administration du CCAS**

Mme le Maire expose qu'il convient de procéder à l'élection des 4 délégués du Conseil municipal auprès du CCAS.

Sont candidats : M. Paul MASSOT, Mme Nathalie DUPIN, Mme Christel ICHIR, Mme Jacqueline CHMILEWSKY.

**Sont élus à l'unanimité membres du Conseil d'Administration du CCAS :**

**M. Paul MASSOT**

**Mme Nathalie DUPIN**

**Mme Christel ICHIR**

**Mme Jacqueline CHMILEWSKY**

## **11. Délibération pour élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) à la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)**

Mme le Maire annonce qu'il convient d'élire, suite au renouvellement des conseil municipaux de mars 2020, un délégué titulaire et un délégué suppléant à cette commission chargée d'étudier les transferts de compétences des communes vers l'agglomération et d'évaluer le calcul des charges transférées.

**Sont élus à l'unanimité :**

**délégué titulaire : M. Jean Paul MAIRE**

**délégué suppléant : M. Alain CHMILEWSKY**

## **12. Délibération pour désignation des représentants de la Commune au Syndicat Mixte de la Bourbre (SMABB)**

Mme le Maire informe l'assemblée de la nécessité, suite au renouvellement des conseils municipaux, de procéder à la désignation d'un **unique représentant**, pour le collège HORS GEMAPI (hors GESTION des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations), afin de représenter la commune au SMABB ;

Elle précise que la compétence GEMAPI est exercée par la CAPI.

La désignation des représentants HORS GEMAPI permettra de les réunir afin qu'ils élisent 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants pour siéger aux conseils syndicaux du SMABB.

**Est élue à l'unanimité Mme Cathy DAY**

### **13. Délibération pour désignation des représentants de la Commune au Syndicat Territoire d'énergie Isère ( ex. Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI)**

Mme le Maire informe l'assemblée de la nécessité, suite au renouvellement des conseils municipaux, de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire et d'un nouveau délégué suppléant, afin de représenter la commune au sein du Comité syndical de TE38 ;

La commune est membre de ce syndicat qui regroupe 457 communes, 12 intercommunalités et le Département de l'Isère et œuvre dans différents domaines en lien avec l'énergie, groupement de commande pour l'achat de gaz, d'électricité, installation de bornes de recharges de véhicules électriques...

**Sont élus à l'unanimité :**

**délégué titulaire : M. Jean Paul MAIRE**

**délégué suppléant : Mme Sophie LIBERT**

### **14. Délibération autorisant le renouvellement du contrat d'un agent en accroissement temporaire d'activité**

Considérant que ce poste, créé par délibération n° 20190927MDEL21 du 27 septembre 2019 pour 9 mois du 30 septembre 2019 au 30 juin 2020, peut faire l'objet d'un renouvellement de 3 mois, Mme Le Maire demande sa reconduction en raison des tâches supplémentaires effectuées en espaces verts, notamment le désherbage manuel et la réorganisation des services scolaires de la rentrée 2019, ayant positionné l'agent employé en services espaces verts sur le service des écoles, en nettoyage des locaux.

Elle propose un contrat à raison de 35 h par semaine du 1er juillet au 30 septembre 2020, les crédits sont inscrits au budget.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### **15. Délibération pour verser une subvention exceptionnelle à l'association Meyrié gym forme**

Mme le Maire annonce à l'assemblée que, dans le cadre de la manifestation du bal du 14 juillet avancée au samedi 27 juin 2020, cette année l'organisation de l'animation musicale du bal de l'été a été confiée à l'association Meyrié gym forme.

Mme le Maire propose de verser une subvention de 250,00 euros à l'association pour couvrir les frais de musiciens.

**Délibération adoptée à l'unanimité**

### **16. Questions diverses**

#### Courrier de Relai Met'rié saveurs

L'entreprise a adressé un courrier à Mme le Maire lui demandant une autorisation de travaux pour fixer deux moteurs de chambre froide sur le mur extérieur du bâtiment, la possibilité de sortir les deux compteurs d'eau à l'extérieur du bâtiment et une demande de fin de travaux d'électricité coté épicerie.

Ce courrier sera étudié par le service urbanisme pour la partie autorisation de travaux, par la SEMIDAO pour les compteurs. L'adjoint en charge des travaux se rendra sur les lieux pour étudier cette demande de terminer des travaux d'électricité coté épicerie.

### Masques CAPI

La municipalité réfléchit à leur distribution. Une information sera faite pour les publics fragiles dans l'info 15.

### Divers

L'école s'ouvre à tous les enfants dès lundi 22 juin

Conseil d'école : il est fixé au 25 juin

Mme le Maire a rendez vous avec la SEMCODA

Mme Blandine DESTOMBES a été contactée par NID ENERGIE car ils souhaitent poser un panneau informatif de 60 X 60 sur le bâtiment "maison jacquier" M. Alain CHMILEWSKY demande une maquette pour l'étude de cette demande.

### Présentation du groupe de travail *développement durable*

Mme Cathy DAY présente, par une projection "powerpoint", les réflexions du groupe de travail sur le thème du développement durable. Les membres ayant travaillé sur ce sujet sont Cathy DAY, Jean Paul MAIRE, Blandine DESTOMBES, Florent STROESSER.

Un travail de listage de différentes actions possibles a été fait. Il est demandé au membres du conseil municipal de le lire à tête reposée et de faire un retour au groupe de travail sur des priorités d'actions à mettre en œuvre. Certaines peuvent démarrer très vite.

Certaines actions ne nécessitent pas de financement, certaines en ont besoin, d'autres sont gérées en lien avec la CAPI.

Mme Cathy DAY propose d'adresser ce powerpoint à tous les membres du conseil municipal afin d'avoir leur retour. Elle demande en outre comment associer les Meyriots aux réflexions du groupe de travail.



Séance levée à 20 h31

Le Secrétaire de séance  
Alain CHMILEWSKY

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alain CHMILEWSKY', with a large, sweeping flourish on the left side.

Le Maire  
Pascale BADIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Pascale BADIN', with a large, sweeping flourish on the left side.